

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

20 mai 2022

Renouvellement des aires de services VINCI Autoroutes : Inauguration des nouveaux services de l'aire de la Scoperta - située à La Turbie sur l'A8 - et dévoilement de sa nouvelle dénomination : « Aire de la Via Julia Augusta ».



A l'issue de 6 mois de travaux de renouvellement et de modernisation, l'aire de services de la Scoperta, située sur l'autoroute A8 - en entrée de France - sur la commune de La Turbie, a été inaugurée ce vendredi 20 mai 2022, par Blaise Rapior, Directeur général d'Escota, Directeur général adjoint de VINCI Autoroutes ; Laurent de Séré, Directeur général de Certas Energy France ; Yves Juhel, Maire de Menton, Président de la Communauté de la Riviera française ; Jean-Jacques Raffaele, Maire de La Turbie, Vice-Président de la Communauté de la Riviera française ; Antide Viand, Administrateur des monuments nationaux. Le renouvellement de l'offre de services de cette aire a aussi été l'occasion, en concertation avec les acteurs du territoire, de renforcer son ancrage local en la dotant d'un nouveau nom, reflet de l'histoire de sa région. Après un premier geste inaugural sur l'aire renouvelée célébrant l'évolution des services, l'inauguration s'est poursuivie, dans un second temps, au Trophée d'Auguste, à La Turbie, pour évoquer le futur nom de l'aire : « Aire de la Via Julia Augusta ». Ce renouvellement s'inscrit dans une démarche globale de modernisation des aires de VINCI Autoroutes ; 11 des 23 aires du réseau Escota seront renouvelées entre 2022 et 2023.

Modernisation de l'aire : mieux répondre aux attentes des voyageurs en augmentant l'offre et la qualité de services

Première aire de services sur l'autoroute A8 en venant de l'Italie située entre Menton et Nice, l'aire de la Scoperta qui sera prochainement renommée « aire de la Via Julia Augusta » a bénéficié d'un renouvellement en profondeur. Après 6 mois de travaux, l'aire a été métamorphosée offrant désormais une qualité d'accueil et un parcours client augmentés. Tout en étant d'une taille modeste, cette aire propose désormais à ses clients, toute la gamme de services nécessaires à des pauses confortables et agréables sur autoroute.

L'espace de restauration intérieur a été agrandi passant de 20 à 40 places assises et 80 places extérieures ont été créées en terrasse. Pour une pause gourmande, les clients bénéficient désormais d'un buffet de l'enseigne Columbus Café couvrant les envies allant du petit déjeuner à des collations variées pour le déjeuner ou le dîner. L'enseigne Columbus, propose des boissons chaudes premium avec un service de qualité dispensé par des baristas, larges choix de sandwiches, pâtisseries maison dans une ambiance chaleureuse. Durant la période estivale, caractérisée par une affluence plus importante, l'aire accueillera en plus - sur un emplacement extérieur - un Food-truck qui renforcera l'offre de restauration.



Côté boutique, c'est l'enseigne Franprix qui a été choisie par le groupe CERTAS / ESSO pour réorganiser et augmenter l'offre de produits proposés. Résolument contemporaine dans son esthétique, la boutique de cette aire a gagné en clarté, en qualité et en profondeur des gammes de produits proposés. Une boutique plus spacieuse et modernisée, avec une offre de produits élargie pouvant répondre aux envies de chacun : des produits frais et locaux, les indispensables de voyage, des souvenirs de la Côte d'Azur. Franprix propose également des produits répondant aux nouvelles tendances de consommation pour s'alimenter autrement, comme par exemple des produits vegan ou sans gluten. Là encore, l'objectif recherché est de répondre au mieux aux attentes des clients tout en leur proposant une enseigne de centre-ville déjà connue pour beaucoup.



Le site a également fait l'objet d'améliorations sur l'accueil et la circulation des véhicules. Un parking latéral mieux connecté au bâtiment et de nouveaux cheminements piétons permettent de guider les clients plus naturellement vers les zones de services. Des places de bus ont été positionnées au plus près du bâtiment, les voiries ont été repensées pour faciliter les circulations et augmenter la séparation entre véhicules légers et poids lourds.

Enfin, les extérieurs ont eux aussi été valorisés avec l'agrandissement des espaces verts et la plantation d'espèces locales, ainsi que l'installation d'une nouvelle aire de jeux, proche d'une belle terrasse. Désormais dotée d'espaces végétalisés plus attrayants, la nouvelle aire permet aux clients de profiter du climat agréable de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'apprécier l'ambiance méditerranéenne.



Côté approvisionnement, l'aire présente une capacité d'accueil de 12 pompes proposant tous les carburants classiques. Cette offre sera prochainement et progressivement renforcée par des bornes de recharge électrique. En complément d'une borne ULYS déjà présente sur le site, ce sont bientôt 11 autres bornes de type superchargeurs qui viendront densifier cette offre électrique. Comme toutes les aires du réseau VINCI Autoroutes, cette aire comptera ainsi une capacité suffisante pour accompagner le développement des mobilités électriques. Une réponse concrète pour les usagers, tant pour leurs déplacements du quotidien, que pour les trajets de longue distance.

Forte de toutes ces améliorations, cette aire propose ainsi un accueil de très grande qualité et une réponse adaptée à tous les besoins des voyageurs qui arrivent en France.

Blaise Rapior – Directeur général du réseau ESCOTA, Directeur général adjoint de VINCI Autoroutes.

« En 2022 et 2023, 11 aires de services sur les 23 du réseau ESCOTA de VINCI Autoroutes seront renouvelées. Ces renouvellements sont l'occasion, avec nos partenaires commerciaux, de moderniser en profondeur les aires pour répondre au mieux aux attentes de nos clients. L'aire de la Scoperta a ainsi bénéficié d'une mise à niveau intégrale par le projet de CERTAS Energy France. Mais au-delà de cette première dimension servicielle, les renouvellements sont aussi une formidable opportunité pour renforcer l'ancrage local des aires et transformer ces dernières en véritables ambassadrices des territoires desservis. Le choix de la nouvelle dénomination de l'aire de la Scoperta, « Aire de la Via Julia Augusta », réalisé en lien étroit avec la Communauté d'Agglomération de la Riviera française, est à l'image de cette démarche volontariste. Nous sommes heureux de contribuer à valoriser le passé romain de notre région et par cette nouvelle action partenariale de renforcer les liens qui unissent l'opérateur autoroutier que nous sommes aux acteurs de ce territoire. »

Laurent de Seré, Directeur général de Certas Energy France

« Certas Energy France est très heureux de pouvoir maintenir la marque Esso sur ce site après tant d'années de présence et d'accompagner son ancrage dans la vie locale, tant dans son nom que dans les services qui sont proposés aux clients. Nous avons voulu en faire une station racontant une histoire et résolument tournée vers le futur en termes d'énergie et d'environnement. L'arrivée prochaine de superchargeurs pour véhicules électriques en est une illustration. »

Chiffres clés : les services en « plus »

- + **de places assises en restauration** : doublement de la capacité intérieure (de 20 à 40 places) et création d'une terrasse extérieure de 80 places
- + **de bornes électriques** : 12 points de charge IRVE
- + **d'enseignes** : intégration d'une nouvelle boutique Franprix, présence de Columbus Café
- + **proche du territoire** : un nouveau corner de produits régionaux, un emplacement dédié aux œuvres de l'artiste Eric Garence, un espace touristique avec une borne interactive
- + **cosy** : un espace boissons et lecture renouvelé

Des travaux de modernisation aussi porteurs d'une ambition environnementale renforcée

Le renouvellement de l'aire de la Scoperta s'inscrit dans une démarche globale de modernisation des aires de VINCI Autoroutes. 11 aires sur les 23 du réseau Escota seront renouvelées entre 2022 et 2023. Cette vague de renouvellement a été pensée de façon à réduire l'empreinte environnementale du site et de son activité, en cohérence avec l'ambition environnementale 2030 de VINCI Autoroutes selon trois axes : lutter contre le changement climatique, développer des schémas d'économie circulaire et protéger les milieux naturels. Les cahiers des charges des appels d'offres comprenaient ainsi de nouveaux critères permettant d'agir sur chacun des axes identifiés.



Lutter contre le changement climatique : sobriété et énergies renouvelables

La mise en place de chauffe-eaux solaire, de panneaux photovoltaïques ou encore l'utilisation de matériaux répondant à des critères environnementaux font partie des actions concrètes qui sont mises en œuvre sur le site. En termes d'énergie, l'éclairage LED est systématisé sur tous les espaces pour réduire sensiblement les consommations électriques.

La modernisation des bâtiments sur la base des anciens murs a été privilégiée à des schémas de destruction suivi d'une reconstruction qui auraient présentés un impact carbone plus lourd. Enfin, l'aire de la Scoperta accueillera au total 12 stations de recharge électrique pour faciliter l'évolution des mobilités durables en véhicules électriques.

Economie circulaire : une démarche engagée sur chaque site

Les dispositifs de tri sélectif sont davantage accentués sur les sites, pour atteindre l'objectif de valorisation de 100 % des déchets non dangereux à horizon 2030. De nouveaux conteneurs ont ainsi été installés sur l'aire en plus grand nombre pour faciliter les gestes de tri.

Préservation des milieux naturels et des ressources en eau

Une attention toute particulière a été portée à la gestion de la ressource en eau avec un objectif de réduire de 5% les consommations d'eau. A ce titre, la chasse aux fuites et la récupération des eaux de toiture sont des actions privilégiées. Les espaces paysagers ont été aménagés avec des essences locales et les espèces choisies sont adaptées au climat méditerranéen en lien avec la biodiversité locale.

Une aire résolument intégrée à sa région et tournée vers son territoire

Au-delà des nouveaux services proposés, l'aire de la Scoperta accentue son lien et sa proximité avec le territoire en adoptant une personnalité plus affirmée. Implantée sur le territoire de la Communauté de la Riviera française, entre mer et montagne, elle plonge les clients dans une ambiance bien spécifique entre les reliefs du massif du Mercantour et le littoral Mentonnais.



C'est en lien étroit avec les acteurs institutionnels du territoire et plus particulièrement la commune de la Turbie, la Communauté de la Riviera française (CARF) et son président, que VINCI Autoroutes a pris la décision de renommer cette aire « Aire de la Via Julia Augusta », rendant ainsi hommage à la voie romaine du même nom qui passait jadis non loin. Une manière de valoriser auprès de tous les voyageurs empruntant cette portion de l'autoroute A8, le riche passé romain du territoire.

Pour expliquer aux voyageurs cette nouvelle dénomination, plusieurs dispositifs pédagogiques ont été déployés sur l'aire :

- Tout d'abord à l'intérieur du bâtiment, une présentation du parcours découverte longeant le tracé de la voie sur les 4 communes de Menton, Roquebrune-Cap-Martin, Beausoleil, La Turbie est proposée par la Communauté de la Riviera française. Élaborée avec Mme Christine Didier, historienne spécialiste de la période romaine, elle est installée sur les 3 murs de l'espace de repos au cœur du bâtiment. Cette création permettra à tous les voyageurs d'en savoir plus sur le passé romain du territoire et notamment l'empereur Auguste qui en fut à l'origine. Elle évoque aussi le trophée d'Auguste situé non loin sur la commune de La Turbie.
- Sur un espace extérieur, offrant des assises de repos, 3 panneaux pédagogiques ont été installés pour expliquer aux voyageurs l'origine de la Via Julia Augusta et la manière dont les voies romaines étaient autrefois construites, mais aussi présenter le Trophée d'Auguste, point le plus haut de la Via Julia Augusta.
- Sur une vingtaine de mètres, une reproduction d'une voie romaine pavée a été reconstituée pour évoquer encore plus concrètement cette infrastructure.
- Au sein de la boutique de l'aire, la bande dessinée AD ROMAM des auteurs et éditeur Dominique Stagliano, Yvon Bertorello, Eric Stoffel, est commercialisée. Cet ouvrage raconte le passé romain de la région au travers de plusieurs tomes. Une opportunité de plus pour découvrir cette dimension historique de la région.

Les voyageurs pourront également découvrir, le temps d'une visite hors du réseau autoroutier, le Trophée d'Auguste, administré par le Centre des monuments nationaux à la La Turbie et entrevoir une des facettes du séduisant territoire de la Communauté de la Riviera française.





Yves Juhel, Maire de Menton, Président de la Communauté de la Riviera française :

« La Via Julia Augusta est un itinéraire romain légendaire et emblématique de notre territoire. Sa valorisation est un travail entrepris avec de nombreux partenaires institutionnels et culturels. L'aboutissement de ce projet mené en collaboration avec le réseau ESCOTA de VINCI Autoroutes et CERTAS Energy France, et surtout cette nouvelle appellation de l'aire, contribuent à l'ouverture de l'itinéraire auprès du grand public. Cela répond aussi à une volonté partagée de mettre en valeur le patrimoine exceptionnel qui jalonne la voie sur les quatre communes qu'elle traverse : La Turbie, Beausoleil, Roquebrune-Cap-Martin et Menton. »

Jean-Jacques Raffaele, Maire de La Turbie et Vice-président de la Communauté de la Riviera française :

« Le trophée d'Auguste, monument à la gloire de Rome, construit au col de La Turbie, est le point culminant de la Via Julia Augusta. Ils marquent le paysage de la Riviera française, aussi bien côté terrestre que côté maritime, et domine la baie de Monaco et ses environs. Je suis heureux que ce parcours sur notre territoire ait fait l'objet d'une mise en valeur par la Communauté de la Riviera française, à travers ce partenariat avec le groupe VINCI Autoroutes. »

Antide Viand, Administrateur des monuments nationaux

« Comme les autres voies romaines, la Via Julia Augusta était en quelque sorte une autoroute de l'Antiquité. A son point culminant fut élevé le trophée des Alpes, aujourd'hui connu sous le nom de trophée d'Auguste. Le monument célèbre la soumission par Auguste des derniers peuples gaulois et l'ouverture de cet axe reliant plus directement Rome à la péninsule ibérique. La voie et le monument étaient indissociables. Ce lien altéré par deux millénaires retrouve aujourd'hui sa vigueur en recouvrant son sens, c'est-à-dire la relation forte entre un monument et son territoire. Cet ancrage territorial auquel le Centre des monuments nationaux s'emploie avec ferveur, trouve ici un soutien très efficace qui contribuera au développement du territoire autant qu'à la diffusion culturelle au travers d'un patrimoine exceptionnel. »

Une nouvelle dénomination mise en place sur l'autoroute au dernier trimestre 2022

Si ce vendredi 20 mai, l'inauguration du site rénové était l'occasion de dévoiler sa nouvelle dénomination, les usagers et habitués de l'autoroute A8 devront encore patienter quelques mois pour voir les panneaux portant ce nouveau nom sur l'autoroute. En effet les caractéristiques de cette portion d'autoroute contrainte par le réseau et présentant de nombreux ouvrages (tunnels et viaducs) requièrent de planifier les travaux de changement des panneaux selon un planning bien précis s'effectuant de nuit pour déranger le moins possible les usagers.

Sur les pas de Jules Auguste... et les traces de la Via Julia Augusta

Bâtie à la fin du 1er siècle avant J.-C. sous le Principat d'Auguste, la Via Julia Augusta fait partie d'un vaste réseau de voies publiques construit par l'Empire romain. Voie alpine la plus méridionale, elle facilite la liaison terrestre entre l'Italie, la Gaule narbonnaise et la Péninsule ibérique. Après un passage en bord de mer, le long de l'actuelle frontière italienne, la Via Julia Augusta serpente entre Menton et La Turbie.

L'Empire romain compte environ 200 000 km de voies principales, auxquelles viennent s'ajouter des voies secondaires, fluviales et maritimes. À cette période, tous les empereurs romains veillent à l'entretien et à l'extension des voies, allant parfois jusqu'à leur donner leur propre nom. C'est le cas d'Auguste sur ce territoire.

« Ce réseau de voies représente un élément stratégique qui permet à l'administration romaine d'étendre son influence au-delà du bassin méditerranéen. Les voies sont un atout militaire, politique, commercial et culturel, indispensables à la communication et à la circulation des biens et des idées de l'Empire. Au cours des siècles, elles n'ont pas disparu. Les paysages se sont urbanisés et structurés autour d'elles. Aujourd'hui encore, les grands axes de liaison empruntés tous les jours par des milliers de voyageurs perpétuent la même tradition : unir les hommes et les territoires. » Mme Christine Didier, Historienne.

CONTACTS PRESSE

Contact Presse VINCI Autoroutes

Bertrand WIPF-SCHEIBEL, bertrand.wipf-scheibel@vinci-autoroutes.com, 06 80 47 92 42

Laura TARDIVEAU, laura.tardiveau@vinci-autoroutes.com, 06 99 30 14 16

Contact Presse Communauté de la Riviera française :

Marianne CIPAN, m.cipan@carf.fr, 06 14 79 41 06

À propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 7 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé.

Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes - 187 aires de services - 266 aires de repos - 324 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCIAutoroutes, Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)

À propos de la Communauté de la Riviera française (CARF)

Située à l'extrémité sud-est des Alpes-Maritimes, le long des frontières de l'Italie et de la Principauté de Monaco, la Communauté de la Riviera française s'étend sur un territoire exceptionnel, des rivages de la Méditerranée aux sommets du massif du Mercantour, en remontant les vallées de la Roya et de la Bévéra. Depuis Menton, ville-centre du territoire, les communes urbaines du littoral laissent place aux villages des Moyen et Haut Pays. La diversité des paysages qui composent la Communauté de la Riviera française, en fait une mosaïque unique et précieuse. Un territoire superbe, fragile et authentique.

Chiffres clés : 15 communes - 74 600 habitants - 660,13 km² - www.riviera-francaise.fr